

Quand les seniors enfrennent la loi

Rarement évoquée, très peu mesurée, la délinquance des plus de 60 ans est pourtant bien réelle. Plus de 17 000 têtes grises ont eu affaire à la police en 2018.

CAROLINE PIQUET
cpiquet@lefigaro.fr

CRIMINALITÉ En mai dernier, une centenaire était soupçonnée d'avoir tué sa voisine de chambre dans une maison de retraite de Chézy-sur-Marne, dans l'Alsine. La victime, âgée de 92 ans, était décédée par asphyxie et la suspecte avait été admise en hôpital psychiatrique. Comment un tel crime a-t-il pu se produire ? Si les faits ont de quoi contrarier l'image fantasmée que l'on peut se faire du grand âge, celle de personnes fragiles et sans défense, ce genre d'affaires n'est pas si inhabituel parmi les seniors.

Fin juin, Sud Ouest relatait un drame conjugal à Bardos, dans les Pyrénées-Atlantiques, au cours duquel un vieil homme de 90 ans avait tiré sur sa femme de 72 ans avant de retourner l'arme contre lui. À 600 km de là, La Provence racontait qu'un papy braqueur avait été arrêté par la police après avoir passé une année entière à dépouiller des voitures de touristes à Fos-sur-Mer. Fin 2018, une retraitée de 65 ans, qui dealtait du cannabis, écopait d'une peine de 18 mois de prison, selon *Corse-Matin*.

Rarement évoquées, très peu mesurées, la criminalité et la délinquance des seniors sont pourtant bien réelles. « Les personnes âgées sont tout à fait capables d'horreurs », confirme le neuro-psychogériatre Jean-Claude Monfort. « On pourrait penser qu'elles ne commettent jamais de violences, de viols et d'homicides. Pourtant, elles sont comme les autres : elles peuvent présenter des comportements angéliques comme diaboliques », insiste le médecin. Y compris à des âges très avancés. En 2014, Marcel Guillot, 93 ans, était condamné à 10 ans de prison pour avoir tué une octogénaire qui avait refusé ses avances. Trois ans plus tôt, le corps sans vie de Nicole El Dib, qui présentait de nombreuses traces de coups violents et de strangulation, avait été retrouvé dans un ruisseau près du village de Saint-Gilles, dans la Marne. Dédit sordide : le vieil homme s'était rendu aux obsèques de sa victime pour présenter ses condoléances à la famille.

Meurtres, vols à la tire, cambriolages, escroqueries... Plus de 17 000 têtes grises - les plus de 60 ans - ont eu affaire à la police en 2018, dont 89 pour homicide, 7791 pour coups et blessures volontaires, 1957 pour violences sexuelles ou encore 4502 pour escroquerie. « Très souvent, il s'agit de drames de la vie de tous les jours, de conflits familiaux ou de voisinage qui dérapent », constate le politologue Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS. « Oubliez l'image de la mamie tueuse en série ou des papy braqueurs, ces profils restent très exceptionnels et n'existent pratiquement pas dans la délinquance des seniors », prévient le spécialiste.

Les délinquants grisonnants restent minoritaires par rapport au reste de la population et ne représentent que 3,5% des mis en cause par la police et la gendarmerie, d'après un calcul basé sur le dernier bilan « Insécurité et délinquance » publié en janvier dernier par le ministère de l'Intérieur. En Gironde, le maréchal des logis chef Thierry Guerrero le confirme : « Il est très rare qu'on ait affaire à des seniors. Quand c'est le cas, il s'agit généralement de problèmes de voisinage. Avec l'âge, ils deviennent peu-toirants aux nuisances sonores et, pour se venger, se mettent à leur tour à embêter leurs voisins », explique celui qui est aussi président de l'association Gendarmes et citoyens. Mais globalement, « contrairement aux jeunes qui recherchent la transgression au moment d'entrer dans l'âge adulte, les personnes âgées ont davantage tendance à suivre les règles que les autres, reprend le politologue Sébastien Roché. Elles sont plus conservatrices, plus légitimistes, plus légalistes. Ces valeurs les préservent de la délinquance ».

Pourtant, il se pourrait que ces chiffres ne reflètent pas totalement la réalité et nous poussent à sous-estimer cette

« délinquance grise ». C'est l'hypothèse que formulait Jacques Faget en 2009, alors chercheur au CNRS et aujourd'hui retraité : « Il y a probablement une délinquance cachée chez les gens âgés, sauf pour les actes les plus graves », avançait celui qui était spécialisé en sociologie pénale et judiciaire. Parce que les seniors parviennent davantage à échapper à la justice et parce que demeure une certaine forme d'omerta au sein de la société, supposait-il dans un ouvrage consacré au sujet en 2009 (1).

Dix ans plus tard, Christian Mouhana, directeur du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), estime, lui aussi, qu'il est difficile d'évaluer le phénomène. Mais pour d'autres raisons : « Les

Il y a probablement une délinquance cachée chez les gens âgés, sauf pour les actes les plus graves

JACQUES FAGET, CHERCHEUR AU CNRS EN RETRAITE

chiffres bruts de la délinquance ne sont pas pertinents, explique le chercheur. En résumé, si la police cherche, elle trouve. Or, elle ne cherche pas les délits chez les personnes âgées en priorité, mais chez les jeunes dans la rue », ajoute-t-il. Autre limite : il s'agit simplement des faits rapportés aux forces de l'ordre. Une partie d'entre eux demeurent toujours inconnus des services de police ou des unités de gendarmerie, reconnait dans un rapport l'Observatoire national de la répression et de la délinquance (ONDRP).

Quant aux études qui pourraient éclairer sur les raisons d'un passage à l'acte chez les sujets âgés, elles n'existent pratiquement pas. Une recherche rapide dans la littérature scientifique le montre bien : lorsqu'ils sont associés à la délinquance, les seniors sont toujours perçus comme victimes et jamais comme auteurs. En dépit de ces lacunes, plusieurs observateurs ont déjà tenté d'expliquer les comportements criminels et délictuels chez les sujets âgés, à l'image de Laurence Ubrich, auteure d'un ouvrage sur le sujet (2). Outre le vieillissement de la population, la journaliste estimait que la paupérisation de cette tranche d'âge pouvait favoriser une « délinquance de survie ». Elle citait notamment le cas d'Andrée Perronnin, une dealuse de 66 ans qui vendait du cannabis pour « arrondir les fins de

mois » et qui avait été condamnée à quatre ans de prison dont un ferme en 2008. Plus récemment, en 2017, un papy de 70 ans qui voulait gonder sa retraite s'est fait arrêter pour avoir vendu en douce pendant cinq ans de la cocaïne à Biarritz. Lors de la perquisition de son domicile, les gendarmes ont découvert tout l'attirail du parfait dealer : balance, produit de coupage, drogue et quelques pochons. Surnommé « le Vieux », il s'approvisionnait en Espagne et dépensait environ 5000 euros par an en achat de cocaïne, selon *Sud Ouest*.

Ce lien entre paupérisation et délinquance a été fait dans plusieurs pays, notamment au Japon, où des Nippons âgés cherchent à se faire arrêter pour aller en prison, afin d'échapper à la précarité et à la solitude. Le phénomène concernerait surtout les femmes. En mars 2018, le magazine Bloomberg avait recueilli leurs témoignages. Parmi elles, Mme T., 80 ans, arrêtée pour la première fois à 70 ans. « J'ai volé de la nourriture alors que j'avais de l'argent dans mon portefeuille. J'ai pensé à ma vie. Je ne voulais pas retourner chez moi et je n'avais nulle part où aller. Demander de l'aide en prison était la seule solution », racontait-elle alors.

L'isolement et le développement des démences séniles pourraient également induire ces comportements criminels et délictuels. Le psychologue Vincent Lapière, spécialiste des publics âgés, rapporte le cas de ce couple qui errait dans un quartier parisien, chacun avec un coquard. « Le commissariat du coin n'avait appelé car il soupçonnait le monsieur de frapper sa femme, relate-t-il. Mais après être intervenu, j'ai compris qu'elle entamait une dénonciation qui la conduisait à penser que son mari la trompait avec une voisine. Ce qui était faux mais elle le harcelait et le frappait pour ça. Excédé, il finissait par lui rendre la pareille. Cette situation durait depuis six mois au moment où j'ai découvert. Le monsieur était complètement désemparé et n'avait jamais osé demander de l'aide. » Il arrive aussi que le conjoint ne supporte plus de voir sa moitié régner. En février dernier, un octogénaire a tué sa femme atteinte d'Alzheimer car il disait refuser l'idée qu'elle puisse intégrer un établissement spécialisé.

Au-delà de ces facteurs, le Dr Jean-Claude Monfort pense qu'il faut également regarder le parcours des auteurs pour comprendre leur passage à l'acte. « Y avait-il une tradition d'homicide



Marcel Guillot, 93 ans, escorté par les policiers au tribunal de Reims, le 28 mars 2014, lors de son

dans leur famille ? Quelles étaient les circonstances de leur naissance ? Que s'est-il passé dans leur vie ? », interroge le neuro-psychogériatre. La construction de la personne et son histoire seraient déterminantes, selon lui. Les antécédents judiciaires aussi. Le médecin prend l'exemple de ces résidents en maison de retraite qui avaient violé d'autres pensionnaires. « Ils avaient ciblé les plus vulnérables, des convalescents incapables de parler et de dénoncer les faits », se souvient le Dr Monfort, qui a consacré une étude à ce sujet et l'a publiée dans la très sérieuse revue *The Lancet* en 2011 (3). « En s'intéressant à leur vie, nous avons mis en évidence que ces hommes étaient pédophiles. Lorsqu'ils agressaient ces personnes âgées, ils retrouvaient le plaisir de lire la sidération dans les yeux de leurs victimes et jouissaient de pouvoir les terroriser », ajoute le médecin. « Si vous focalisez uniquement sur leur âge, vous risquez d'éteindre votre vigilance », met-il en garde.

C'est ainsi qu'une vieille dame de 78 ans a longtemps échappé à la justice, jouissant d'une image de « gentille mamie », alors qu'elle n'était qu'une escroqueuse en série qui avait pour habitude de signer des chèques en bois. Un agent immobilier, une coiffeuse, une pharmacienne... Tous sont tombés dans le panneau. « C'est une mamie adorable et lui fait confiance d'emblée », avait témoigné lors de son procès un commerçant qui lui avait livré plusieurs appareils électroménagers contre une lettre de change en bois. Conscient de ses méfaits - il y en avait pour plusieurs dizaines de milliers d'euros -, elle parvenait toujours à prendre la fuite à temps. La vieille dame a fini par se faire arrêter en 2016 et a été condamnée à trois ans et demi de prison ferme en juin 2017, selon *Le Dauphiné libéré*.

Jouer sur une apparente fragilité pour resquiller ou chaparder quelques produits au supermarché, le psychologue Vincent Lapière l'a, lui aussi, constaté à plusieurs reprises au fil de son parcours. Ce responsable du pôle de psychogérontologie au centre de prévention du suicide à Paris se souvient notamment de cette petite mamie de 80 ans qui assumait « complètement » le fait de frauder dans les transports. « Elle me disait : "De toute façon, ça fait des années que je ne paye plus, ils ne me contrôlent jamais." Certains jouent clairement sur leur âge pour commettre leur méfait », commente-t-il, un brin amusé.

Quand les seniors se font pioncer, leurs petits larcins débouchent rarement sur des poursuites. Dans les Alpes-de-Haute-Provence, le gendarme Lionel Delleille intervient parfois pour des vols à l'étalage commis par des seniors. « Ils ne sont pas très discrets, ils se font gauler facilement », décrit l'enquêteur de bri-

gade. Souvent, cachées au fond du panier, des tranches de jambon et du fromage. En général, « ils avouent tout de suite et on trouve une solution à l'amiable avec le magasin », raconte le gendarme, qui reconnaît être plus indulgent avec le troisième âge : « Un mec qui a 60 ans et qui a travaillé honnêtement toute sa vie, je vais davantage essayer de le comprendre et je ne vais pas lui faire la morale. Ça pourrait être mon père ».

De même, Lionel Delleille estime que la justice a également « tendance à être plus clémente » vis-à-vis de cette tranche d'âge. Surtout quand il s'agit de primo-délinquants. Il a en tête cette affaire dans laquelle un sexagénaire, ulcéré de voir son fils se faire dépouiller au distributeur automatique de billets par une bande de jeunes, avait pris l'arme de famille et tiré par deux fois sur la voiture de l'un d'eux. Le père en colère, un artisan sans histoire, avait écopé d'une peine de prison avec sursis. « Je pense que s'il avait eu 30 ans, la sanction aurait été beaucoup plus lourde », commente le gendarme. Une impression partagée par Vincent Lapière : « Il y a une forme de bienveillance à leur égard. Et puis on se dit stirement

Si vous vous focalisez uniquement sur leur âge, vous risquez d'éteindre votre vigilance

DR JEAN-CLAUDE MONFORT

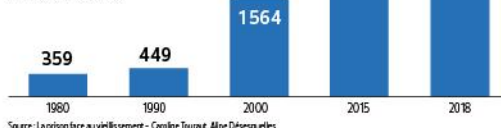
qu'il est trop tard pour les rééduquer et qu'il ne sert à rien de les envoyer en prison », ajoute le psychologue.

Statistiquement, les seniors ont peu affaire à la justice, en comparaison avec le reste de la population. En 2017, les plus de 60 ans représentaient 3% des condamnés, toutes infractions confondues. Fait notable : si le nombre de seniors punis pour des crimes est resté très stable dans le temps, celui pour les délits de droit commun a quant à lui fortement progressé, passant de 9592 condamnations en 2001 à 12438 en 2005 pour atteindre les 16 834 en 2017, soit une hausse de 75% en vingt ans. Certes, la part des plus de 60 ans dans la population a elle aussi augmenté sur la même période (+13%) mais elle ne saurait expliquer à elle seule cette progression.

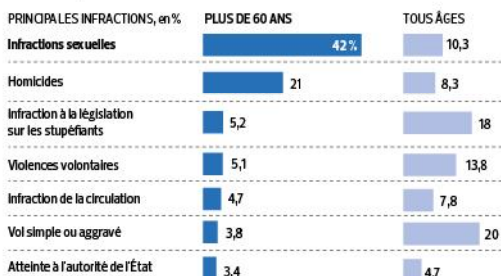
Des lors, les seniors seraient-ils plus nombreux à agir dans l'illegalité ? Ou se montre-t-on moins clémente avec eux ? Le politologue Sébastien Roché, directeur de recherche au CNRS, invite à la prudence. « Il est possible que le développement des peines alternatives ait mécaniquement fait progresser le nombre de délits sanctionnés », suppose-t-il. L'explication pourrait aussi « tenir à l'état de santé des "jeunes vieux" (les 60-70 ans) : ils seraient en fait moins

Le nombre de seniors en prison au plus haut en 2015

PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS ÉCROUÉES



42% des détenus de plus de 60 ans le sont pour infraction sexuelle



Source : Statistiques trimestrielles des personnes écrouées

Infographie LE FIGARO



CHRISTIAN LANTIER/AGF

procès pour l'assassinat d'une femme de 82 ans, qui avait refusé ses avances.

usés donc moins vieux qu'avant, physio- logiquement. Cela retarderait donc leur sortie définitive de la délinquance », ajoute le chercheur.

Reste que le nombre de détenus de plus de 60 ans a progressé ces quarante dernières années, avec une stabilisation depuis les années 2000. Au 1^{er} janvier 2018, ils étaient 2626, soit 3,8 % de la

population carcérale sous écrou. Sept fois plus qu'en 1980, où ils n'étaient que 359, soit 1 % des détenus derrière les barreaux. Cette hausse est apparue dans les années 1990 lorsque les condamnations pour crimes et délits sexuels ont subitement augmenté et que les peines assorties ont été renforcées. La loi de février 1994, qui a allongé les délais de

prescription, a également contribué à cette hausse. « Plus les victimes peuvent dénoncer les faits tardivement, plus les auteurs sont âgés quand cette dénonciation intervient », nous indiquait l'administration pénitentiaire.

Les infractions sexuelles constituent la première raison de leur incarcération. Au 1^{er} janvier 2017, la plupart

d'entre eux (42 %) étaient derrière les barreaux pour des violences sexuelles, contre 10 % pour l'ensemble de la population carcérale.

Entre ceux qui entrent en prison sur le tard après avoir vécu une vie ordinaire et ceux qui ont déjà connu un long parcours pénitentiaire, tous ne vivent pas l'incarcération de la même manière. Deux chercheuses, la sociologue Caroline Touraut et la démographe Aline Désesquelles, qui ont travaillé sur le vieillissement en milieu carcéral(4), ont établi une typologie de ces détenus. D'un côté, elles ont repéré les « actifs déçus » pour qui cette arrivée en prison est mal vécue car elle a mis un coup d'arrêt à leur vie ; les « révoltés » qui vivent cet enfermement comme une injustice et les « pépères » qui adoptent une vie très routinière, convaincus que leur vie est désormais derrière eux.

Chez les habitués des prisons, deux autres profils émergent : ceux, proches de la cinquantaine, qui ont le sentiment d'avoir encore une vie à vivre et les plus vieux, fatalistes, qui n'attendent plus rien. Car « le coût de leur sortie apparaît trop élevé, leur isolement trop grand, leur précarité trop importante », explique Caroline Touraut et Aline Désesquelles. En 2015, Gaston, 71 ans, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité et incarcéré depuis vingt-huit ans, le formulait ainsi auprès d'une des deux chercheuses : « Je m'y suis fait (...). De toute façon, je refuse de sortir... Cela ne m'intéresse plus de sortir, il n'y a plus rien qui m'intéresse dehors. »

- (1) « Sociologie de la délinquance et de la justice pénale », de Jacques Faget, Eres, 2009.
- (2) « Les Papy's flingueurs », La France vieillit, la délinquance aussi », de Laurence Ubrich, Éditions Bourin, 2009.
- (3) Monfort J. C., Villemur V., Lezy A. M., Baron-Laforet S., Dröes R. M. : « From Paedophilia to Gerontophilia », vol. 337, « The Lancet ».
- (4) « La Prison face au vieillissement. Expériences individuelles et prise en charge institutionnelle des détenus "âgés". Synthèse du rapport final », de Caroline Touraut et Aline Désesquelles. Recherche réalisée avec le soutien du GIP, de la mission de recherche Droit et Justice et de l'Institut national d'études démographiques.

ZOOM

Salah Abdeslam inculpé dans le dossier des attentats de Bruxelles

Salah Abdeslam, seul membre encore en vie du commando des attentats du 13 novembre 2015 à Paris, a été formellement inculpé en Belgique dans le dossier des attentats du 22 mars 2016 à Bruxelles, qui avaient fait 32 morts et plus de 340 blessés. Des attaques revendiquées par le groupe État islamique. Elles avaient été commanditées depuis la Syrie et organisées par une cellule franco-belge également à l'origine des attaques du 13 novembre (130 morts). Le procès des attentats djihadistes de Bruxelles s'ouvrira l'an prochain.

EN BREF

Chavirage d'une embarcation dans la Manche: trois enfants décédés

Une embarcation à chaviré au large d'Agon-Coutainville (Manche) lundi et, parmi les six occupants, trois enfants de 7, 9 et 13 ans sont décédés. Les trois adultes qui les accompagnaient sont indemnes ou légèrement blessés.

Bac : dix-sept recours déposés par les candidats

Le Conseil d'État a recensé dix-sept recours déposés auprès de tribunaux administratifs par des candidats au bac 2019, qui estiment avoir été lésés par le système de notation, à la suite de la rétention partielle des copies.

Un SDF armé d'un couteau tué par un policier

Le parquet de Nice a ouvert une enquête, confiée notamment à l'IGPN, après la mort dimanche soir à Menton d'un SDF armé d'un couteau, tué par un policier lors d'une intervention.

IMMOBILIER

avec FIGARO immo

AVIS À NOS LECTEURS - MENTIONS LÉGALES

Toutes les annonces qui ne comprennent pas la mention « Part. » pour les particuliers ou « Agents Co. » pour les agents commerciaux sont des annonces émanant d'agents immobiliers ou de promoteurs. Sans mention explicite d'honoraires dans les annonces, les prix présentés s'entendent nets pour l'acquéreur. Toutes les annonces des rubriques « appartements » sont réputées être des lots de copropriétés, sauf mention contraire. Ces biens faisant partie d'une copropriété, le vendeur doit vous informer du nombre de lots de la copropriété, des charges annuelles du bien proposé à la vente et de l'existence ou non d'un recours à l'encontre de la copropriété à la date de la parution de l'annonce. Les honoraires de l'agence immobilière et les commissions de chaque bien sont consultables sur le site de l'annonceur.

Légende des sigles utilisés dans nos annonces : ♦ membre F.N.A.I.M (Fédération nationale de l'immobilier) • membre S.N.P.I (Syndicat national des professionnels immobiliers) ■ Notaires ● Ventes aux enchères M.A.P. : mise à prix.



BAIEST TROPEZ
LES ISAMBRES, ville vue mer, 170 m² piscine chauffée, 100 m² terrasses, club, séj., cuis. équipée, 4 chambres à salles de bain, clim., 5'1800 m² arborée. Domotique sécurité avec tennis. Pâtes commerces. Planctibilité locative part 1045.000€. 06.087.155.17

Un appartement à vendre ?



FIGARO immo
01 56 52 8000

Immobilier locations

Locations 78 OFFRES VIDÉO Welines

VERSAILLES 2P, 41m², cuis., s. de bain, 3^e asc., cave, park., 5^e sol. Libré sept. 950€ charges comp. Part. 06.25.88.00.4.

Immobilier ventes et achats

Ventes APPARTEMENTS MAISONS Sud-Est

ST TROPEZ GASSIN, BORD DEMER Maisons d'été appiques 2 Villas, 2 piscines. Vue mer, 7 Chambres. Sur terrain de 2.100 m². DEAL INVESTISSEUR 3.000.000€ Part. 06.15.12.047. st.tropez25@gmail.com

(13) PROVENCE



AU CŒUR DU VILLAGE D'EYGALIÈRES Maisons d'été appiques surf. hab. de 100 à 150 m² terrasse couverte, jardin, piscine. www.maison-mandem.com contact@sop1.eu

Et si votre projet immobilier se construisait ici

ANNONCES | CONSEILS | ACTUALITÉ | CONFIANCE

Le site Immobilier de référence

Annonces immobilières personnalisées, décryptages, tendances, actualités, enquêtes, prix, vidéos, fiches pratiques, conseils et avis des professionnels : toutes les expertises pour réussir votre projet immobilier sont à retrouver sur

figaroinmo.fr

BONNES AFFAIRES

Décoration

NETTOIE RENOVE, RAVIVE

Tapis, Rideaux, Meubles, Stores, Tapisseries Murales, Carapés et Cuir.

CONFECTION RESTAURATION

devoirs d'aménagement, Réfection Sigéas et fauconnis Escaliers rénovation, Davis Livraison gratuits. 34, Rue de Bassano 75008 - Paris 01.47.20.78.64.

CONFECTION A VOS MESURES !

VOILAGES RIDEAUX, STORES

intérieurs et extérieurs. Choix de tissus et de finitions de hauteurs. Conseils, devis et poses assurés par nos décorateurs - 15% LECTEURS DU FIGARO. 34, Rue de Bassano, 75008 - Paris. 01.84.25.15.77

RENOVATION PONÇAGE VITRIFICATION



Votre Prestige REMIS à NEUF Ancien - Traditionnel Meisil - Vitall Finklin Brillants - Brute Traitement Huis Notables

Etude et Davis Gratuits. 34, Rue de Bassano 75008 - Paris. 01.84.25.15.77

AVEC GAVO FINI LES CORVÉES D'AMEUBLEMENT !



Spécialiste depuis 1930 du Nettoyage d'aménagement. Décorché et raccroché vos rideaux. Ravive vos tapis, carapés, moquettes, tentures. Davis gratuits. - 15 % LECTEURS DU FIGARO 84, Rue Michel Ange, 75016 - Paris. 01.47.43.11.43.

CREEZ VOTRE TAPIS



RÉALISATION DE MODÈLES UNIQUES

Large choix de styles formes matières textures LAINE, SOIE, LIN. Fabrication française et sans intermédiaire. Etude et Davis gratuits. Manufacture Tapis Design 34, Rue de Bassano, 75008 - Paris. 01.47.20.78.84. www.aghtandmoon.com

RENOVATION CRISTALLISATION



MAÏSRE - TRAVERTIN GRANIT - BÉTON PIERRE NATURELLE Hall d'Entrée - Sol Mur - Plan de Travail Salle de Bain - Vaseau REFERENCE DE PRESTIGE Etude et Davis Gratuits. 34, Rue de Bassano 75008 - Paris. 01.84.25.15.77 www.aghtandmoon.com